

APPELS A CANDIDATURES 2019 DU CANCEROPOLE EST

« SOUTIEN AUX JEUNES CHERCHEURS »

Le développement de la recherche translationnelle en cancérologie constitue un objectif majeur du Cancéropôle Est. Il nécessite de pouvoir s'appuyer sur des personnels formés à des compétences et méthodologies dédiées, et à jour des connaissances dans un domaine de pointe en constante évolution.

Le Cancéropôle Est apporte son soutien aux jeunes chercheurs par un appel à candidatures comportant 2 volets :

- Soutien à la participation à des congrès internationaux,
- Soutien à la participation à des formations.

SOUTIEN A LA PARTICIPATION A DES CONGRES INTERNATIONAUX

Les communications au sein des congrès internationaux constituent un vecteur de premier plan de mise à niveau des connaissances et offrent par ailleurs des opportunités d'échanges avec des chercheurs de tous horizons, ouvrant des pistes de collaboration et confortant la visibilité internationale.

Le Cancéropôle Est accorde un soutien à de jeunes chercheurs ou médecins présentant une communication dans un congrès international tenu à l'étranger.

● **Critères d'éligibilité**

- jeune chercheur (doctorant, post-doctorant) / jeune médecin non statutaire,
- membre d'une équipe de recherche ou clinique du périmètre du Cancéropôle Est,
- thématique principale du congrès en lien avec la recherche sur le cancer,
- présentation d'une communication orale ou affichée portant sur les résultats de ses travaux de recherche.

● **Modalités de candidature**

Pour permettre au Cancéropôle Est d'évaluer sa demande, le candidat déposera un dossier comprenant :

- une lettre de motivation adressée au Directeur Scientifique du Cancéropôle Est,
- un CV avec liste des publications,
- le résumé soumis avec lettre d'acceptation de la communication au congrès (cette dernière pourra être transmise dans un second temps dès sa réception par le candidat),
- la plaquette et/ou l'adresse du site internet du congrès,
- le plan de financement avec détails des frais d'inscription, d'hébergement, de transport, candidature éventuelle à une bourse de la société organisatrice du congrès...
- une lettre d'appui du directeur de recherche qui précisera le montant éventuel de la contribution financière de l'institution dont est issu le candidat.

Toute candidature doit être présentée en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse escape.canceropole-est.org.

Deux sessions sont prévues pour l'examen des candidatures :

- 1^{ère} session 2019 : pour les congrès se tenant entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 juin 2019, dépôt des demandes jusqu'au **15 novembre 2018**,
- 2^{ème} session 2019 : pour les congrès se tenant entre le 1^{er} juillet 2019 et le 31 décembre 2019, dépôt des demandes jusqu'au **15 mai 2019**.

Les résultats de la sélection seront communiqués individuellement dans un délai d'un mois après la date limite de dépôt des dossiers.

● **Soutien accordé**

Un montant forfaitaire de 500 à 1000€ sera attribué par décision du Cancéropôle Est en fonction du type de congrès. Cette somme, pouvant couvrir les frais d'inscription, de voyage et d'hébergement, sera versée après la tenue du congrès, sur envoi des justificatifs et sous réserve que les engagements détaillés ci-dessous soient tenus par le lauréat.

Engagements du lauréat :

- Il fera apparaître dans ses remerciements le soutien apporté par le Cancéropôle Est, et associera le logo du Cancéropôle Est à sa communication (orale ou affichée).
- Il adressera au Cancéropôle Est un rapport d'une page avec ses impressions et les retombées acquises suite à sa participation au congrès, ainsi que les pièces justificatives de sa présence au congrès et des frais engagés, ceci dans un délai maximum de deux mois après la fin du congrès.
- Il participera au Forum du Cancéropôle Est ou au Colloque OncoTrans suivant la tenue du congrès qui fait l'objet de ce soutien et y donnera une communication sur le même thème. Il pourra être sollicité pour communiquer sur son retour d'expérience sur les supports du Cancéropôle (site internet, newsletter...).

Règle de non cumul de bourses :

Les candidats sont tenus de signaler toute autre candidature, notamment pour une bourse auprès de la société organisatrice du congrès. Le soutien éventuellement accordé par le Cancéropôle Est tiendra compte de ces aides complémentaires.

Un même candidat ne pourra prétendre à plus d'une bourse par an, ni à deux bourses deux années de suite de la part du Cancéropôle Est. Le nombre de lauréats par laboratoire est limité à deux par an.